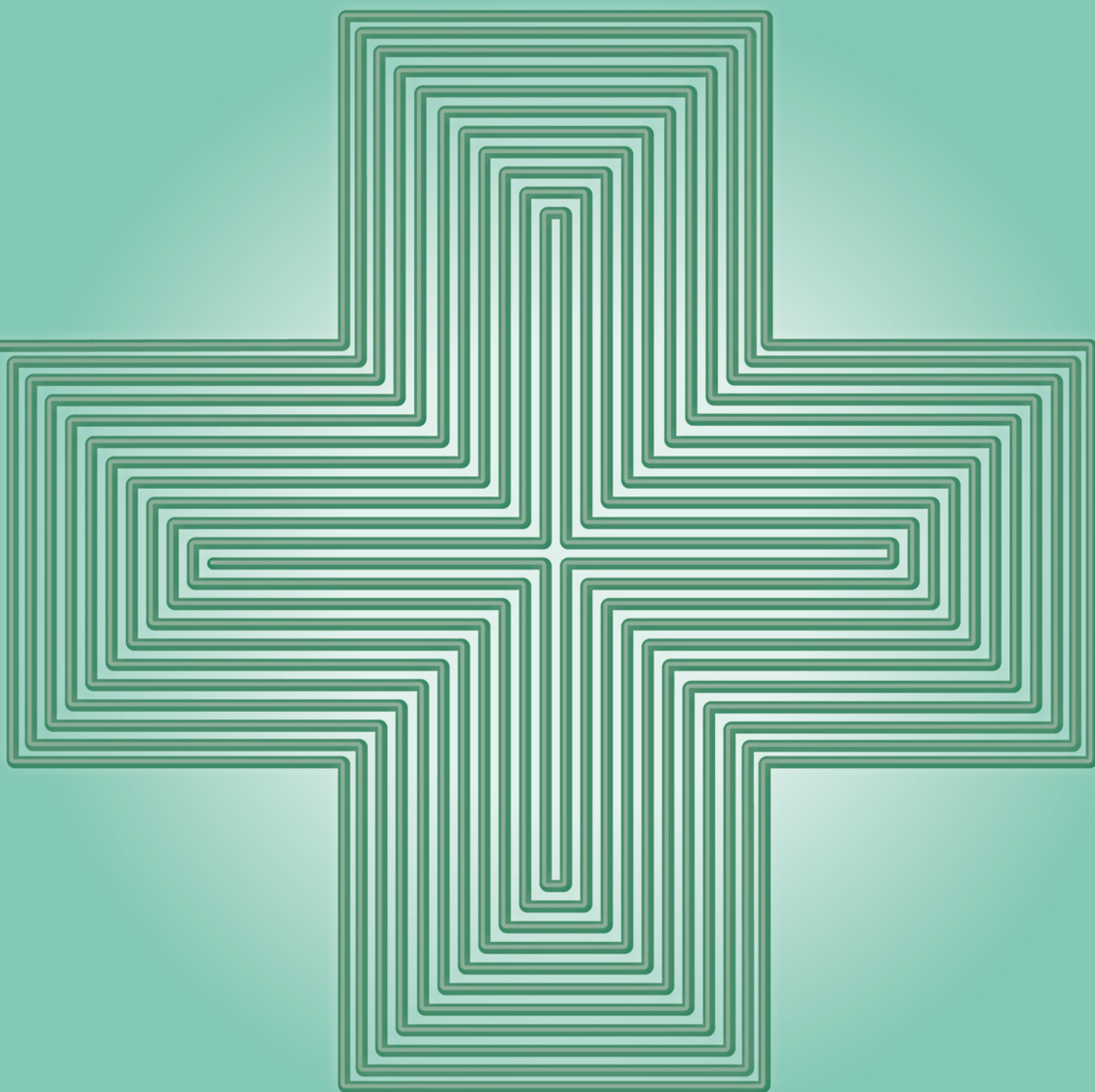


RAPPORT D'ACTIVITE 2021

URPS PHARMACIENS AURA





EDITO

PRESIDENT

L'année 2021 pour votre U.R.P.S. aura été celle de la mise en place d'un nouveau mandat de 5 ans en Juin 2021.

Si j'ai eu l'honneur d'être désigné à l'unanimité par les nouveaux élus pour poursuivre mon mandat au poste de Président, celui-ci a vu aussi un large renouvellement de vos élus (13/15) avec une nouvelle équipe qui a su s'investir dès le premier jour dans la charge de travail que représente cette institution. Comme vous avez pu le constater pour ceux d'entre vous qui ont participé aux Entretiens de Galien en Novembre

Parmi les projets, il y a PISTA : Pharmaciens Impliqués dans le Sevrage Tabagique, dans lequel quelques dizaines de nos confrères et consœurs se sont impliqués pour démontrer le rôle que peut avoir le pharmacien dans l'arrêt du tabac. Avec l'arrivée prochaine de l'expérimentation de la prescription des substituts nicotiniques, ce projet a su être un précurseur.

Le projet TIRCEL Pharma qui implique des Officines dans le dépistage de l'Insuffisance Rénale, et donc les résultats sont extrêmement prometteurs. Un dossier porté en lien avec les associations de patients, et les spécialistes de l'I.R.

Le gros chantier de l'année aura été le déploiement de l'Article 51 Thérapies Orales, qui va être déployé sur un millier d'officines de la région pour démontrer notre atout dans le parcours de soins des patients en Oncologie. Un travail énorme de préparation et de communication réalisée par notre équipe de permanents ainsi que par la Task Force des élus intitulée THOR (pour THérapies ORales) qui a proposé des séances de présentations aux pharmaciens présents à Lyon aux Entretiens de Galien le 17 Novembre dernier.

Bien évidemment, cette année restera pour les pharmaciens sous le signe de la Crise Covid. Et par sa participation à la cellule de Crise de l'Agence Régionale de Santé comme aux Comités d'Organisations de la Vaccination, votre URPS a été fortement mise à contribution. 50 réunions hebdomadaires depuis Avril 2020. Des dizaines de réunions des Comités Départementaux de Vaccination, etc...

Je tiens à remercier tous ceux d'entre vous qui se sont impliqués dans les projets cités, et bien d'autres. C'est grâce à cette implication que nous pourrons porter d'autres expérimentations qui montrent la plus-value de la Pharmacie dans le système de Santé.

Que ce soit avec l'Agence Régionale de Santé, l'Assurance Maladie, la Région, les établissements hospitaliers, les autres URPS, votre URPS Pharmaciens AURA est au cœur de l'Écosystème de la santé en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Olivier ROZAIRE

Président de l'URPS Pharmaciens AuRA

SOMMAIRE

01

pages 4

LES MISSIONS DE L'URPS PHARMACIENS AURA

Contribuer à l'offre de santé régionale

02

pages 5 > 7

STRUCTURATION & GOUVERNANCE

URPS Pharmaciens Aura en chiffres
Structuration de l'URPS
Répartition des élus
Commission de contrôle : Article R 4021-40

03

pages 8

BUDGET

Charges d'exploitation - compte de résultat 2020
Commission de contrôle

04

pages 12

ORGANISATION TERRITORIALE

Les CPTS, aller vers une meilleure organisation territoriale de l'offre de santé
URPS dynamique et interprofessionnelle

05

pages 9 > 16

GESTION DE PROJETS

Projets régionaux de l'URPS
PISTA
TIRCEL Pharma : dépistage de l'IRC en officine
AAP CLB Précôtion

Projets Article 51 - Innovations en santé
Thérapies Orales

Actions de l'URPS Pharmaciens dans le domaine des soins et de la prévention
Gestion de la crise COVID-19

D'autres projets initiés fin 2021 avec des perspectives de mise en œuvre en 2022
Précôtion
BPM
Désertification officinale

L'URPS vers la notion à 360°
Inclusivité
Soutien AVA : accessibilité aux soins pour tous
Métropole Aidante
Affiche journée mondiale de lutte contre le sida

06

pages 17 > 18

E-SANTE ET SYSTEME D'INFORMATION

Actions de promotion en faveur du développement de la télémédecine
Valorisation de l'outil régional MonSisra

07

pages 19

COMMUNICATION DE L'URPS

Identité de l'URPS

01 LES MISSIONS DE L'URPS PHARMACIENS AURA

L'URPS Pharmaciens Auvergne Rhône-Alpes accompagne les 2519 pharmacies d'officine de la région dans l'organisation de l'exercice professionnel et l'évolution du métier.

CONTRIBUER A L'ORGANISATION DE L'OFFRE DE SANTE REGIONALE

- La préparation et à la mise en pratique du projet régional de santé.
- L'analyse des besoins en matière de santé et de l'offre de soins pour élaborer le schéma régional d'organisation des soins.
- L'organisation de l'exercice professionnel, concernant la permanence et la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice.
- Diverses actions menées dans les domaines des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique.
- La mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux, les centres, les maisons et les pôles de santé ou à la mise en œuvre de contrats ayant pour objectif d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés dans l'article L. 4135-4.
- Le déploiement et l'optimisation de l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés.
- La mise en œuvre du développement professionnel continu.



02 STRUCTURATION & GOUVERNANCE

Suite aux élections professionnelles, les 15 pharmaciens élus ont pris leurs fonctions le 1er juin 2021. Chaque élu est référent d'une commission (santé publique, prévention, organisation et offre de soins, système d'information, communication et informations juridiques, commission de contrôle...)

AURA EN CHIFFRES

12

Départements

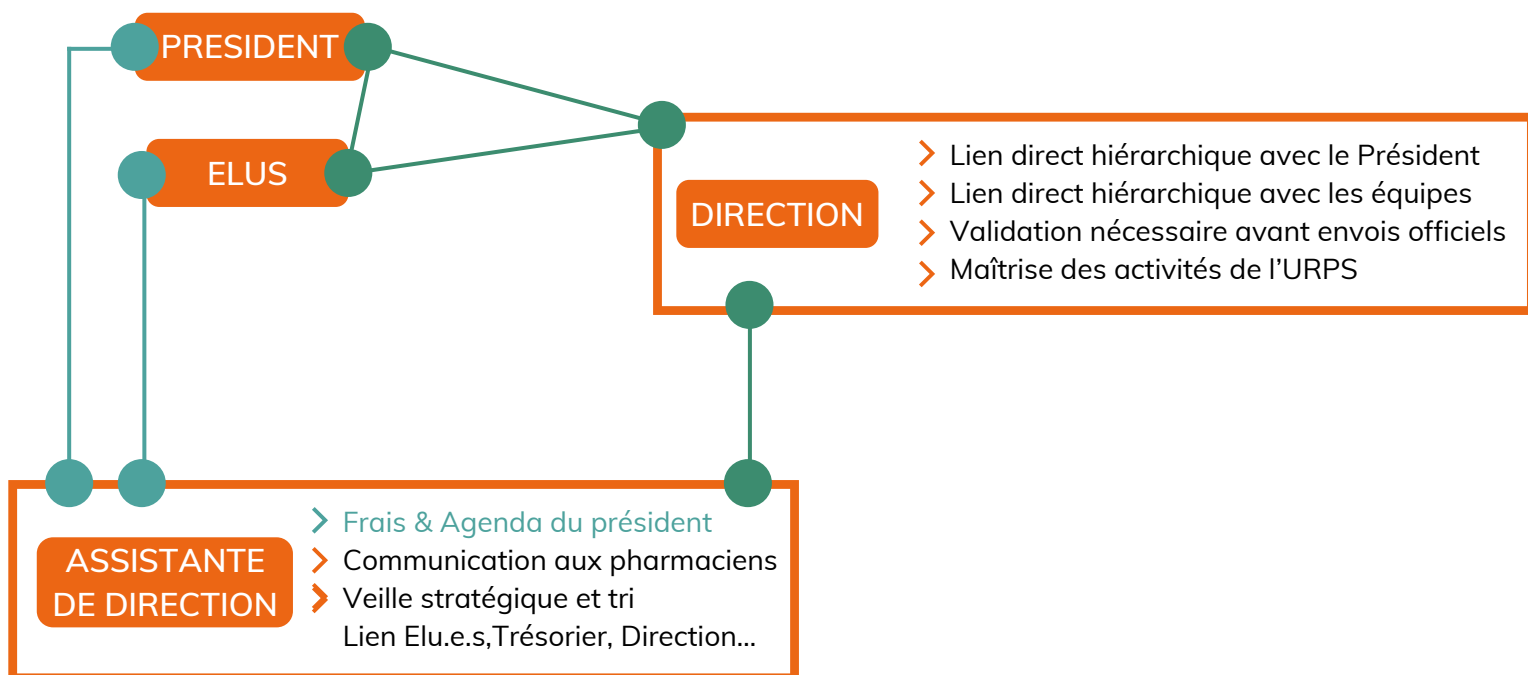
2 454

Officines

15

Elus

STRUCTURATION DE L'URPS



LES ELUS DE L'URPS PHARMACIENS AURA



Olivier ROZAIRE
Président
(42)



Kévin PHALIPPON
Vice-président
Rhône-Alpes
(01)



Nathalie TOURLONIAS
Vice-présidente
Auvergne
(63)



Florence DURUPT
Secrétaire Générale
(69)



Valérie FLEURY
Secrétaire Générale
Adjointe
(38)



Noémie ANGLART
Trésorière
(42)



Daniel-Jean RIGAUD
Trésorier Adjoint
(73)



Théophile SIBELLE
(69)



Sandrine ROQUES
(38)



Julien THORENS
(74)



Sophie DELORME
(01)



Frédéric LALEGERIE
(73)



Nathalie LAPUJADE
(74)



Bénédicte BIDET
(03)



Laurent SAUVÉ
(69)

EQUIPE URPS



Rachel CAMBONIE
Directrice

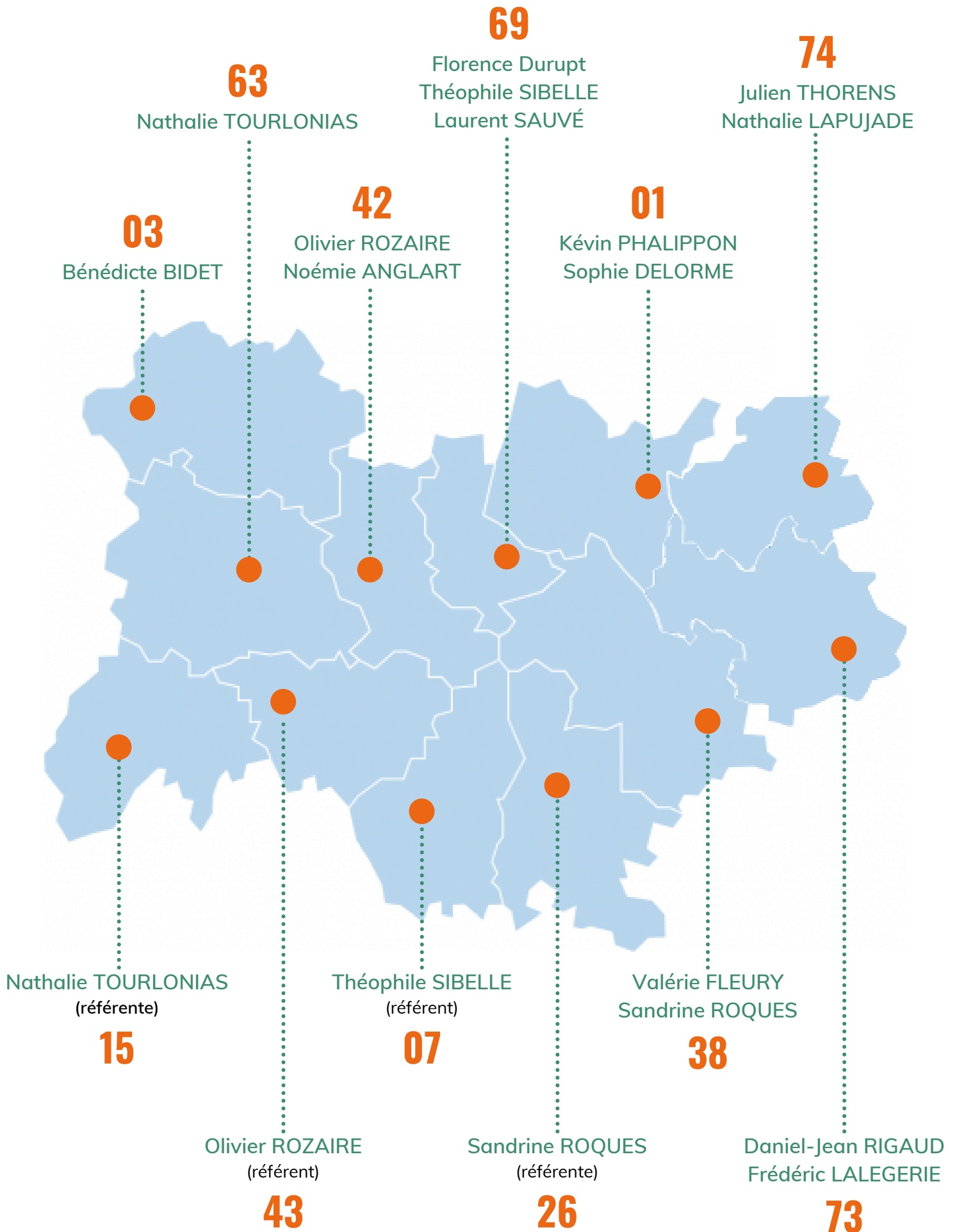


Joëlle FAURIE
Assistante de direction



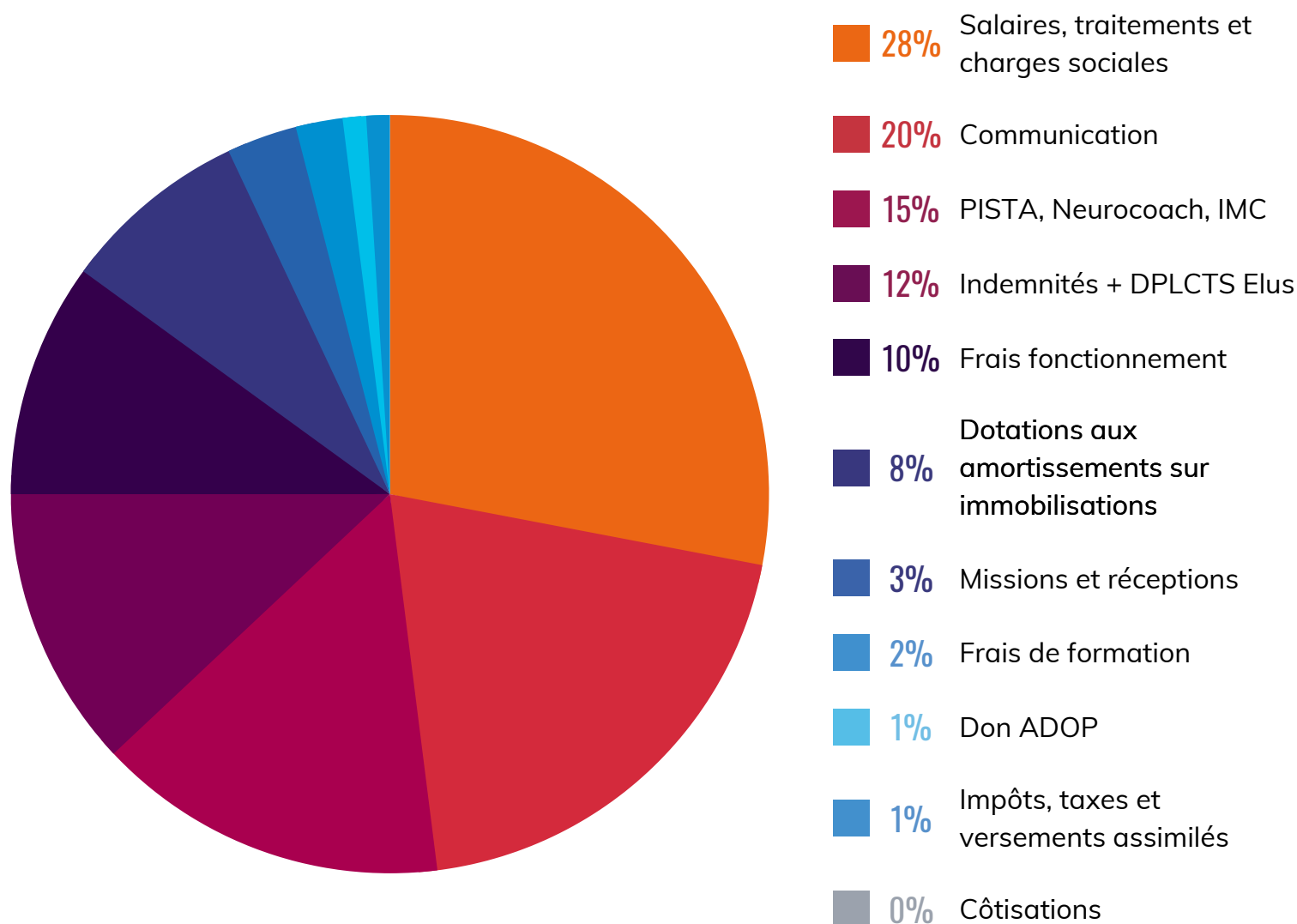
Sarah MICHEL-ANFRAY
Chargée de communication
(stage)

REPARTITION DES ELUS SUR AURA



03 BUDGET

CHARGES D'EXPLOITATION - COMPTE DE RESULTAT 2020



COMMISSION DE CONTRÔLE : ARTICLE R 4031-40

"L'union établit annuellement un budget prévisionnel de ses opérations de recettes et de dépenses.

Une commission de contrôle composée de deux élus est chargée de veiller à la régularité des comptes en collaboration avec le trésorier de l'URPS et le commissaire aux comptes.

Les unions régionales ne peuvent pas financer des opérations étrangères à leur mission."



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

04 ORGANISATION TERRITORIALE

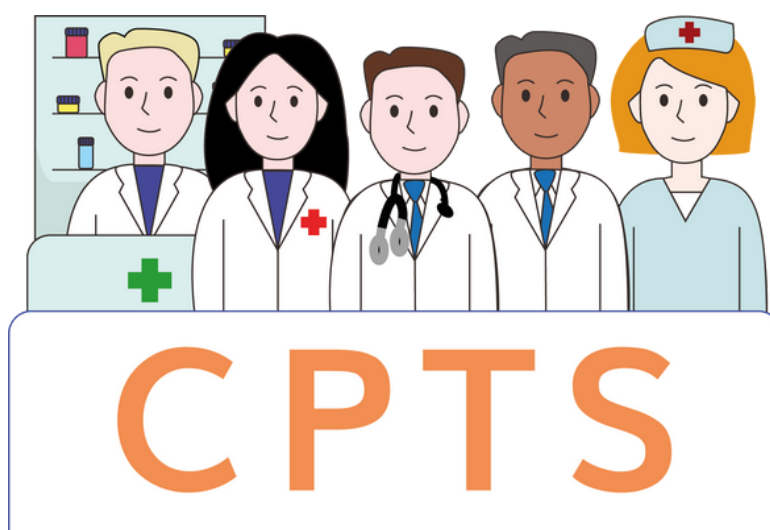
Les Communautés de Professionnels Territoriaux de Santé sont un enjeu du plan gouvernemental « Ma Santé 2022 »

Leur objectif est de laisser l'organisation d'un territoire donné aux professionnels de santé libéraux qui y exercent. En contrat tripartite avec l'ARS, l'assurance maladie et les professionnels de terrain, cet engagement se fait autour d'un projet de santé portés par les acteurs locaux, et bénéficie de financements publics selon la taille de la CPTS et des objectifs qui sont définis.

C'est un excellent exercice de coordination interprofessionnelle, mais également l'occasion de côtoyer les instances que sont l'ARS et l'assurance maladie, qui ont mobilisé des équipes dédiées à ces projets dans tous les départements.

L'URPS pharmaciens AURA est présente aux côtés des pharmaciens qui souhaitent participer à la création d'une CPTS comme porteurs de projet mais également dans tout accompagnement relatif à la CPTS.

Une cellule de coordination inter URPS est à l'étude afin de répondre au mieux, aux différentes questions qui peuvent se présenter au décours de la mise en œuvre et du suivi d'une CPTS sur un territoire donné.



05 GESTION DE PROJETS

PROJETS REGIONAUX DE L'URPS

PISTA

L'URPS Pharmaciens AuRA a répondu à un appel à projets lancé par l'ARS visant à développer des actions ou programmes d'actions dans le cadre du Programme de Réduction du Tabac, et dont l'axe 2 est d'encourager et d'accompagner les fumeurs vers l'arrêt du tabac en tenant compte des inégalités sociales et territoriales de santé.

Elle a proposé le projet PISTA : **Pharmacien Impliqué dans le Sevrage Tabagique**. L'objectif de l'expérimentation est d'accompagner des fumeurs vers un arrêt définitif du tabac et d'évaluer la faisabilité d'un programme de sevrage tabagique par les pharmaciens dans un but de reproductibilité. Ces derniers, formés à l'entretien motivationnel, proposent à des patients de rentrer dans un programme comprenant 8 entretiens sur 6 à 7 mois.

Le « parcours » expérimenté permet de réaliser un suivi sur plus de 6 mois, avec le recueil d'informations sur le statut du patient vis-à-vis du tabac.

L'évaluation du projet a été réalisée en décembre 2021 par le CEMKA.

Au global, 16 personnes ont été orientées vers leur médecin traitant : 14 pour prescription de TNS et 2 en raison de comorbidités /co-addiction repérées.

Les 2 principales motivations des patients à l'arrêt du tabac sont une crainte pour leur santé (86%, 25/29 patients) et le coût financier (72%, 21/29 patients).

BILAN au 31/12/2021

61

Officines ont participé au programme dans une quinzaine de communes concernées dans l'Allier, le Puy de Dôme et la Loire

70

Patients ont été suivis en officine



TIRCEL PHARMA : dépistage de l'IRC en officine

Ce projet innovant mettant le pharmacien au coeur du parcours est mené en partenariat de l'URPS Pharmaciens AuRA avec le réseau TIRCEL (Traitement de l'Insuffisance Rénale Chronique en Auvergne Rhône-Alpes), l'association France Rein et l'URPS Médecins AURA et permet de manière dérogatoire aux pharmaciens de dépister la dégradation de la fonction rénale.

Cette expérimentation s'attachait à dépister précocement les patients insuffisants rénaux pour en améliorer la prise en charge thérapeutique et reculer l'échéance potentielle de la dialyse.

31 pharmacies pilotes de la métropole de Lyon ont participé à cette action de dépistage. Elles ciblaient des personnes issues de leur patientèle habituelle, sur examen de l'ordonnance en lien avec les ALD diabète et HTA.

Une infirmière de coordination permet ensuite de faire le lien avec le médecin traitant, le néphrologue ou le réseau de santé LYRE (en lien avec la maladie rénale).

Un accompagnement de l'URPS tout au long de l'expérimentation :

- coaching téléphonique régulier et personnalisé en pharmacie
- webinaire métier
- Partage de retours d'expérience

Une expérimentation mise à mal par la gestion du COVID-19 et la vaccination antigrippale en pharmacie, elle a été arrêtée au 31 décembre 2021 afin de capitaliser les résultats produits.

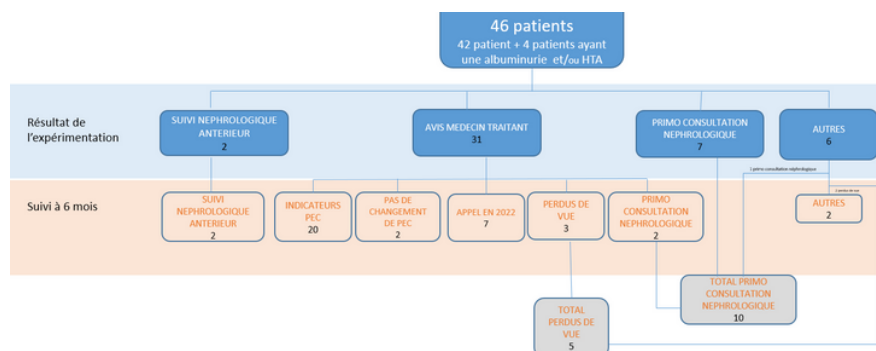
Un rapprochement avec le CHU de Lyon (service de néphrologie) est amorcé afin de co-construire un projet d'Article 51 LFSS 2018.



Un parcours innovant et dérogatoire en officine



BILAN au 31/12/2021	
31	Pharmacies pilotes
697	Patients à qui le dépistage a été proposé
517	Dépistages réalisés
180	Refus de dépistage





THERAPIES ORALES : la plus grande expérimentation de France

Cette expérimentation nationale a lieu dans le cadre de l'Article 51 de la LFSS 2018 et vise à tester un nouveau mode de financement au forfait, en regard d'un nouveau mode d'organisation de la prise en charge.

L'avenant 21 de la convention nationale des pharmaciens prévoit la prise en charge des patients sous anticancéreux oraux via des entretiens pharmaceutiques.

L'article 51 Thérapies Orales permet de sécuriser le pharmacien d'officine et le patient dans la gestion de ces thérapies innovantes à forte toxicité et propose un parcours hospitalo-guidé dans un premier temps avant la bascule en routine par les acteurs de santé de ville.

Les établissements pilotes



Concrètement

- Les équipes hospitalières se dotent de moyens infirmiers / pharmaciens hospitaliers pour suivre les patients, au-delà de la consultation hospitalière, et être disponible pour échanger avec les professionnels de ville (pharmaciens et médecins traitants).
- Les pharmaciens d'officine instaurent un nouveau lien hospitalo-guidé avec les patients via 3 séquences de prise en charge.

Un accompagnement renforcé de l'URPS Pharmaciens AuRA

Des ressources accessibles et une communication multicanal :

- Webinaire
- Interviews sur PharmaRadio
- Dossier de presse
- Affiche repère
- Flyer patient
- Pages web où l'expérimentation est détaillée
- Fiche pédagogique récapitulative de chaque séquence
- Questionnaire de satisfaction
- Task Force des élus (Sandrine Roques, Valérie Fleury, Kévin Phalippon, Olivier Rozaire, Daniel-Jean Rigaud, Florence Durupt)
- Sécuriser les établissements qui commenceront l'expérimentation en septembre 2022

EN CHIFFRES

"C'est l'Article 51 le plus important à ce jour"

33 mois
d'expérimentation

▼

34 établissements
de santé concernés
répartis sur

45 sites hospitaliers

AU TOTAL :

15 000 patients
ambulatoires traités par
anticancéreux oraux
bénéficieront de ce suivi

JUN 2021

ARTICLE 51 THERAPIES ORALES

DOSSIER DE PRESSE



Une expérience fort enjeu pour pharm Démarrage au 1

CONTACTEZ LE LIAISON PHARMACIEN SUR WWW.AURAPRAPHARMA.FR

VOUS PARTICIPEZ À L'EXPÉRIMENTATION ARTICLE 51. THERAPIES ORALES

APPEL DE L'ÉQUIPE HOSPITALIÈRE
Le Centre nous a déjà en votre possession communiqué son de la première prescription d'un anticancéreux oral de l'Article 51.
À quel hôpital de votre région vous êtes-vous adressés pour la suite de l'expérimentation et quelle a été la prise en charge ?

COORDINATION VILLE HÔPITAL
Le Pharmacien Hospitalier vous a-t-il la possibilité de vous adresser à votre pharmacien de ville pour l'accompagnement par Médecin ?

ACCUEIL DU PATIENT
Lors de la délivrance du traitement, vous détaillez un entretien avec le patient : symptômes en cours, observations, effets indésirables, interactions médicamenteuses.

FACTURATION
Vous adressez le compte rendu directement au Pharmacien Hospitalier. Ce mail est indispensable pour débiter la facturation.

Régionalisme 2021
En référence de cette expérimentation Art. 51

Avec le soutien de :

RESULTATS au 31/12/2021

320

inclusions en décembre 2021 au national soit 14% de l'objectif national

125

inclusions en décembre 2021 au régional soit 21% de l'objectif régional

ACTIONS DE L'URPS DANS LE DOMAINE DES SOINS ET DE LA PREVENTION

Gestion de la crise du Covid-19

Depuis le début de la crise sanitaire, les autorités de tutelle réunissent les acteurs de santé de manière hebdomadaire au plus fort des vagues épidémiques.

45 réunions se sont donc déroulées depuis avril 2020. La plupart du temps en visioconférence.

L'URPS Pharmaciens est bien sûr présente, représentée par Olivier Rozaire le plus souvent.

Mais également les représentants des URPS médecins et infirmiers (intégrés dans un second temps), et les représentants des Ordres professionnels. Pour les médecins les 12 présidents départementaux et le président régional. Pour les pharmaciens le président du Conseil régional de l'Ordre.

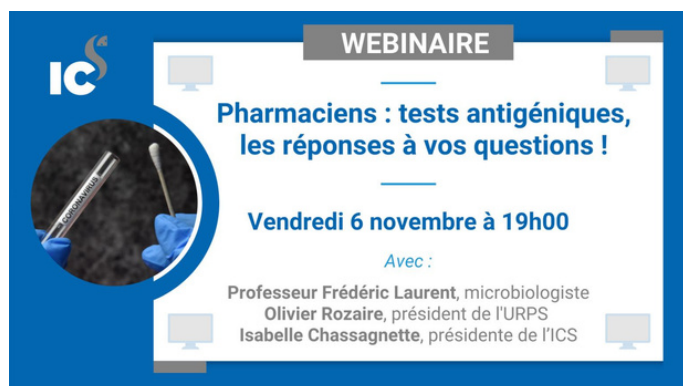
Les institutions sont représentées soit par le directeur général(DG) de l'ARS, soit par son DG adjoint, et l'assurance maladie est également présente.

L'ARS commence par un point sur la situation épidémiologique de la région, et le nombre d'hospitalisations. L'assurance maladie prend le relais avec un chiffrage des contacts tracing et leur évolution. Un point vaccination est aussi présenté.

Chaque profession peut ensuite s'exprimer sur le sujet si elle le souhaite. Sont souvent abordées la question de la vaccination et la gestion des flux de vaccins.

Ces réunions sont l'occasion d'un échange entre les professionnels de santé libéraux et les institutions, et permettent d'organiser au mieux la lutte contre la Covid-19 au plus près du terrain.

L'URPS s'est fortement mobilisée pour faciliter la formation des tests antigéniques en officine et a proposé un webinaire le 6 novembre 2020.



WEBINAIRE

Pharmaciens : tests antigéniques, les réponses à vos questions !

Vendredi 6 novembre à 19h00

Avec :

- Professeur Frédéric Laurent, microbiologiste
- Olivier Rozaire, président de l'URPS
- Isabelle Chassagnette, présidente de l'ICS



Formation sur les tests antigéniques (TAG) à destination d'une centaine de pharmaciens organisée par l'URPS Pharmaciens AURA le 14 novembre à l'Hôtel de Région à Lyon et le 21 novembre à Clermont-Ferrand avec le Professeur Frédéric Laurent microbiologiste des agents infectieux des HCL (en lien avec le centre de dépistage de Gerland) et Isabelle Chassagnette de l'Institut Compétences Santé (ICS).



D'AUTRES PROJETS INITIES FIN 2021 AVEC DES PERSPECTIVES DE MISE EN OEUVRE EN 2022

PRECÔTION avec le Centre Léon Bérard Suite à AAP INCA

Initiation d'un dépistage dérogatoire en pharmacie sur la thématique du dépistage du cancer colorectal avec deux types de parcours :

- La remise du kit aux patients âgés de 50 à 74 ans après évaluation du niveau de risque moyen (recommandation HAS)
- L'orientation vers le Centre Léon Berard afin de réaliser une coloscopie pour les patients de niveau de risque élevé, sans prescription initiale du médecin traitant.

Bilan Médication Partagée avec les Hospices Civils de Lyon

Les patients atteints d'ALD Cancer bénéficient en sortie d'hospitalisation aux Hospices Civils de Lyon d'une prescription de Bilan de Médication Partagée à réaliser avec leur pharmacien traitant. Le Bilan de Médication Partagée est prévu à la Convention Nationale des pharmaciens mais connaît peu d'usage. L'URPS accompagnera dans sa communication cet usage facilité du BPM pour le pharmacien d'officine par la délivrance d'une demande officielle de l'établissement. L'Assurance Maladie contribuera aussi à la promotion de cet usage. L'enjeu sera ensuite de dupliquer cette pratique pour d'autre pathologie chronique.

Désertification officielle

L'URPS Pharmacien a travaillé depuis le début de l'année 2021 en collaboration avec l'ARS AuRA sur le sujet de la desserte pharmaceutique dans les zone sous dotée en officine. Dans le cadre d'un article 51, les élus ont proposés et approfondis des pistes de travail et des solutions innovantes à destination des pharmacies d'officine proches de zones mal desservies en faveur des patients. Les pistes de travail retenues et les zones concernées feront l'objet d'un futur appel à projet auprès des pharmaciens de la région AuRA. L'URPS et l'ARS dévoileront alors les dispositifs proposés et l'accompagnement dédié par nos équipes. Le projet est actuellement soumis à la validation du Comité Technique de l'Innovation en Santé (CTIS). Plus d'informations début 2022 pour la découverte de ce travail innovant.



Inclusivité

L'URPS reçoit de nombreuses sollicitations, pour des projets sanitaires mais aussi médico social.

Elle s'engage et se mobilise pour devenir de plus en plus inclusive avec notre collaboration avec la Fondation OVE ESAT Myriade qui a réalisé nos impressions de dossier de presse et affiche Article 51 Thérapies Orales envoyés ensuite aux 2500 pharmacies de la région.

Soutien Ava :

favoriser l'accessibilité aux soins aux personnes sourdes et malentendantes

Faire place à l'inclusivité, en pharmacie, comme dans toutes autres situations de la vie quotidienne, il est essentiel de favoriser l'accès à l'information et à la communication.

Le port du masque renforce les difficultés d'accès aux soins en officine aux personnes sourdes et malentendantes mais également aux personnes âgées. L'URSP Pharmaciens AURA a proposé aux pharmaciens de la région de favoriser un recours renforcé au visuel en utilisant une application gratuite de sous-titrage instantané conformément aux recommandations de la HAS.



vidéo informative réalisée par l'URPS et envoyée aux pharmaciens de la région

Soutien projet local : Métropole Aidante

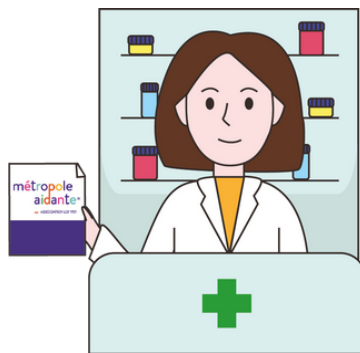
Qui sont les aidants ?

Un aidant est un proche qui accompagne au quotidien un parent, un ami ou un voisin fragilisé par la maladie, le handicap ou l'âge.

Toutes les solutions pour tous les aidants de la métropole de Lyon

Ce guichet unique propose des aides variées pour les aidants :

- Soutien : ateliers, formations, démarches administratives, supports psychologiques...
- Répit : Aide en établissement, à domicile, santé et prévention...
- Orientation/ Prévention : Guide vers des professionnels adaptés, ateliers, technologies...



10

aidants ont poussé la porte du lieu d'accueil en étant adressé par un pharmacien

Le rôle du pharmacien d'officine

Prévenir pour mieux guérir. Les aidants risquent l'épuisement et les pharmaciens, en tant que professionnel de santé de proximité peuvent agir et les guider vers des structures adaptées.

Notre soutien

Une action de communication large avec la création d'une vidéo, son partage sur nos réseaux, une campagne de mailing ciblée ainsi qu'un soutien dans l'envoi de flyer/poster par les grossistes répartiteurs.

Mobilisation Journée Mondiale de Lutte Contre le Sida

« Vivre avec le VIH, c'est d'abord vivre »

Un message fort à porter aux pharmaciens, c'est pourquoi l'URPS Pharmaciens Aura s'est associé aux initiatives de sensibilisation du grand public de la Journée mondiale de lutte contre le sida du 1er décembre et a proposé une affiche que les pharmaciens ont pu imprimer et placer en pharmacie.



07

E-SANTE & SYSTEME D'INFORMATION

TELESOIN EN PHARMACIE

Règlementations et actions régionales

L'arrêté du 3 juin 2021 définit les activités de télésoin et le décret n° 2021-707 du 3 juin indiquent que « les professionnels pouvant réaliser une activité de télésoin sont les pharmaciens et les auxiliaires médicaux » sont pris en application de l'article 53 de la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et la transformation du système de santé, et de l'article L. 6316-2 du code de la santé publique (CSP). Ces textes sont applicables depuis le 7 juin 2021.

La pertinence du recours à une activité de télésanté est appréciée par le pharmacien.

L'article R. 6316-4 du CSP nouvelle version rappelle que le compte rendu d'un télésoin doit être « inscrit dans le dossier du patient et, le cas échéant, dans le dossier médical partagé (DMP) », de même que les actes et prescriptions réalisés dans ces circonstances. Sont précisées l'identité du pharmacien et celle des autres professionnels participant à l'acte, qui doit être horodaté, ainsi que d'éventuels incidents techniques.

Rappelons que la Haute Autorité de santé (HAS) avait publié le 18 mars 2021 les bonnes pratiques pour la mise en œuvre du télésoin qui s'inscrivent dans le parcours patient coordonné par le médecin traitant, idéalement après un premier acte en présentiel.



En collaboration avec le GCS Sara, l'URPS a travaillé à la co-construction de fiches pédagogiques pour valoriser les usages du télésoin.

L'enquête régionale que nous avons réalisée en septembre 2020 montrait le manque de visibilité des pharmaciens sur les notions téléconsultation et télésoin.

Journées Régionales d'Ethique du Numérique en Santé



L'URPS contribue en tant que membre au Comité Régional d'Ethique du Numérique en Santé afin de valoriser les bons usages de la e-santé. Lors de la journée du 3 décembre 2021, un pharmacien téléconsultant dans le cadre des urgences a participé à un des tables rondes de l'événement.

Taux d'équipement et usage des pharmaciens d'officine en 2021



2 115 pharmacies équipées de MonSisra



3 000 messages envoyés en moyenne/mois

- 64% Conversation
- 19% Vaccins
- 9% Autres docs



9 600 messages reçus en moyenne/mois

- 41% Ordonnances
- 27% Autres docs
- 16% Conversations

Principaux correspondants

Destinataires

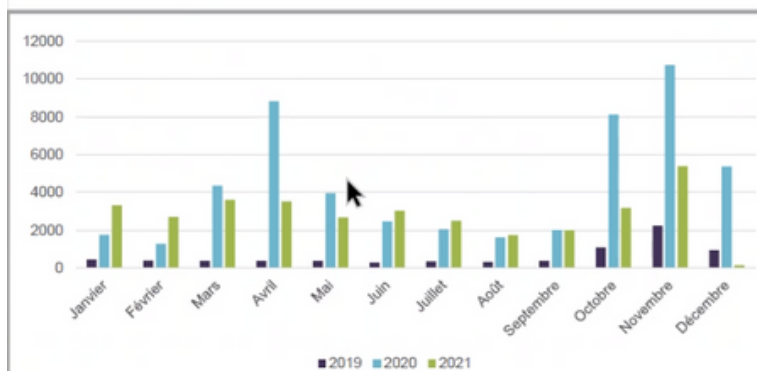
- 54% Médecins
- 20% Pharmaciens d'officine
- 5% Infirmiers

Emetteurs

- 38% Médecins
- 10% Oncologues
- 8% Infirmiers

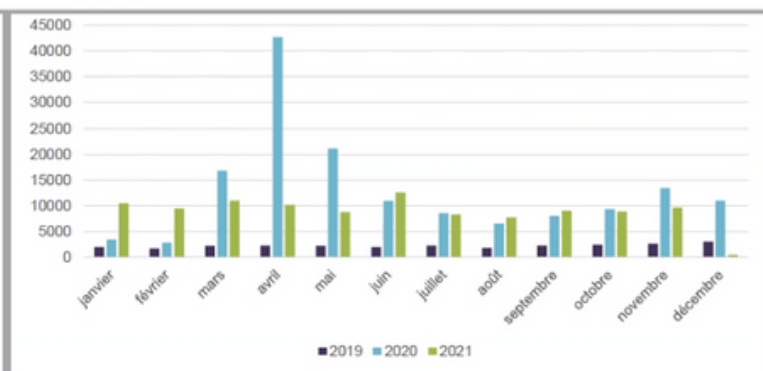
Usage de la messagerie sécurisée dans les officines

Messages envoyés



Nombre de messages envoyés par les pharmaciens officinaux entre janvier 2019 et décembre 2021

Messages reçus



Nombre de messages reçus par les pharmaciens officinaux entre janvier 2019 et décembre 2021

08

COMMUNICATION DE L'URPS



URPS PHARMACIENS AURA

L'accompagnement métier vers la pharmacie 360°

EVOLUTION DU MÉTIER

Actualités, textes
officiels, outils,
alertes...

EXPERTISE

conseils,
expériences
terrains,
ressources

PROJETS INNOVANTS

projets feuille de
route, article 51

SITE WEB

SEO adapté
Mise à jour récurrente
Google Analytics

RESEAUX SOCIAUX

FB, Twitter, YouTube, LinkedIn

- Recurrence
- Vidéos
- Partages de posts des élus,
de pharmaciens...

RELATIONS PRESSE

Envoi de communiqués à
presse spécialisée



MAILING

Une récurrence adaptée et
des messages à valeur
ajoutés

DOSSIER DE PRESSE

Format papier très
apprécié

PERMANENCE DES SOINS
PREVENTION
Suivi médical
BESOINS
DE SANTE
Santé publique

15 000 COLLABORATEURS *Médecine de ville*

500 000 Patients par jour *Accueil & Conseil*

15 PHARMACIENS ELUS REPRESENTANTS

EXERCICE LIBERAL Accès aux soins ORGANISATION TERRITORIALE

L'accompagnement métier vers la pharmacie 360°

2 519 Officines INDEPENDANCE & MAILLAGE

Nouvelles missions **Expertise & retours terrain**

EVOLUTION METIER

Projets régionaux

innovants en santé

OFFRE DE SOINS

Article 51 nationaux

Auvergne-Rhône-Alpes

ACTIONS LOCALISEES

